



REMBOURSEMENT REPAS COMPETITIONS JEUNES

Cette saison, à titre expérimental, avec pour objectif de limiter les frais, et de favoriser l'organisation des repas dans l'enceinte du Club, lors des **Finales de l'Aisne « Jeunes »**, le District prendra en charge une partie des frais de restauration. L'organisation de repas au sein du Club, permet aussi de limiter la durée globale de la compétition

Ceci doit aussi permettre de proposer un repas « convenable » pour tous.

Si le Club organisateur de la Finale assure la mise en place d'un buffet ou repas dans son Club, il se verra attribuer **5€ par joueur et 5€ pour 1 accompagnateur de joueur** (*cette somme allouée n'est pas limitative du prix de revient du repas pour le Club organisateur...mais impose la gratuité pour le joueur et un prix modique pour l'accompagnateur, voire la gratuité également*)

Cette participation sera versée, sur demande auprès du trésorier, après vérification du responsable District.

Si un repas est organisé, les joueurs et accompagnateurs qui n'y participeraient pas, ne pourront prétendre à une autre forme de remboursement.

Cette action est budgétisée et en partie couverte par les subventions (*attente d'accord...*)

Le Président du District Aisne de Billard

Août 2011



FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT REPAS COMPETITION JEUNES

CLUB ORGANISATEUR :

DATE :

COMPETITION :

NOM & PRENOM DES JOUEURS AYANT PRIS DES REPAS	SIGNATURE	NOM & PRENOM DES ACCOMPAGNEURS AYANT PRIS DES REPAS	SIGNATURE	CLUB	TOTAL
NOMBRE TOTAL DE JOUEURS + ACCOMPAGNEURS AYANT PRIS DES REPAS					

Je, soussigné (Nom, Prénom et Fonction)..... certifie l'exactitude du nombre des repas déclarés

FAIT A

LE : / / 201...

SIGNATURE